

**28 · 29 · 30 avril 2020**

Les Beaux-Arts de Marseille — ESADMM est un établissement d'enseignement supérieur de la ville de Marseille relevant du ministère de la Culture.

### **Diplômes nationaux**

#### **Options art et design :**

#### **DNSEP BAC+5, grade de master 2**

Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique,

#### **DNA BAC+3, grade de licence**

Diplôme National d'Art

# Concours d'entrée

Créée en 1752, L'École des Beaux-Arts de Marseille est installée dans le domaine universitaire de Luminy depuis 1969 et dispose de plus de 10 000 m<sup>2</sup> d'espaces de travail et d'enseignement dans un ensemble de bâtiments conçus par René Egger et reconnu « architecture contemporaine remarquable ».

Elle est site pilote au niveau national pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes.



## Modalités d'admission au concours d'entrée en année 1

### **Pour les candidats titulaires du baccalauréat ou en terminale.**

Le concours d'entrée est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat, du DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires), du brevet de technicien, du baccalauréat professionnel, ou en année terminale (l'inscription aux Beaux-Arts ne devenant définitive qu'après l'obtention du baccalauréat), ou d'un diplôme équivalent (pour les candidats étrangers).

Les candidats doivent être âgés de 16 ans minimum (au 31 décembre de l'année du concours).

## Convocation

**Attention une convocation adressée uniquement par mail** quelques jours avant les épreuves précisera la liste du matériel nécessaire pour les épreuves plastiques.

## Communication des résultats

Affichage à l'école le **lundi 4 mai 2020**  
à partir de 9h et consultables sur :  
**[www.esadmm.fr](http://www.esadmm.fr)**

## Calendrier

– Date limite d'envoi des dossiers

### Uniquement par courrier

### **Vendredi 3 avril 2020**

Les Beaux-Arts de Marseille — ESADMM  
Aure de Thieulloy, avec la mention  
« inscription au concours d'entrée »  
184 avenue de Luminy CS70912  
13288 Marseille cedex 09

– Déroulement des épreuves :

### **Mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 avril 2020**

## Pour les candidats non titulaires du baccalauréat

Des dérogations peuvent être exceptionnellement accordées aux candidats non titulaires du baccalauréat et âgés d'au moins 21 ans (au 31 décembre de l'année du concours), pour les autoriser à présenter le concours d'entrée. La commission de dérogation, se réunit le **lundi 16 mars 2020**.

Cette commission examine le dossier de demande de dérogation (CV et lettre de motivation) et donne un avis sur l'inscription du candidat au concours d'entrée de l'école qui est informé de la décision par courrier.

### **Demande de dérogation à adresser avant le lundi 9 mars 2020 à :**

Les Beaux-Arts de Marseille — ESADMM  
Aure de Thieulloy, avec la mention  
« demande de dérogation »  
184 avenue de Luminy CS70912  
13288 Marseille cedex 09

## Infos pratiques

### Secrétariat

Ouvert du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Aure de Thieulloy

[ade-thieulloy@esadmm.fr](mailto:ade-thieulloy@esadmm.fr)

T : 04 91 82 83 34

### Test de connaissance du français

Pour les candidats non francophones souhaitant intégrer l'école, un TCF de niveau B2 est obligatoire.

### Frais d'inscription au concours: 50 €

### Frais de scolarité (tarifs 2019/2020)

Ils sont de 520 € (boursiers 220 €) pour les ressortissants de l'UE et de 1520 € (boursiers 220 €) pour les étudiants hors UE.

À ce montant, il convient d'ajouter la cotisation à la vie étudiante et de Campus (CVEC) : 91 €.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux.

Inscription entre début janvier et fin avril 2020.

Renseignements : [www.crous.fr](http://www.crous.fr)

## Candidats sourds et malentendants

L'ESADMM accueille les étudiants sourds et malentendants en art et en design.

Information programme PiSOURD :

[contact.pisourd@esadmm.fr](mailto:contact.pisourd@esadmm.fr)

## Pièces obligatoires à joindre au dossier d'inscription

- Le formulaire d'inscription au concours
- Copie du baccalauréat ou certificat de scolarité (pour les élèves de terminale) avec désignation exacte du baccalauréat préparé
- Pour les candidats non titulaires d'un baccalauréat français : copie du diplôme équivalent (traduite en français par un traducteur agréé)
- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, carte de séjour) ou du livret de famille des parents
- Pour les candidats de nationalité française : certificat de journée défense et citoyenneté (ex JAPD)
- Autorisation parentale pour les moins de 18 ans
- Pour les candidats non francophones, un test de connaissance du français (TCF) niveau B2
- Un chèque de 50 € à l'ordre de « Régie de recettes ESADMM » (non remboursable en cas d'absence)

# **Portes ouvertes**

## **Samedi 07 mars 2020**

Les Beaux-Arts de Marseille organisent chaque année, une journée portes ouvertes. L'ensemble de l'établissement, étudiants, professeurs et équipe de direction, est mobilisé pour recevoir et guider toutes les personnes curieuses de connaître l'école. Des visites guidées par petits groupes sont programmées pour découvrir l'architecture de ce bâtiment, labellisé « architecture contemporaine remarquable ». Des expositions, des rencontres et discussions, avec les étudiants et les enseignants dans leurs ateliers et dans les salles de cours, permettent à chacun de saisir les richesses et les passions de ce lieu de création et de transmission partagée, de savoirs et d'expériences.

**Visite de l'école en langue des signes française.**

Programme téléchargeable sur :  
[www.esadmm.fr](http://www.esadmm.fr)

